

Note

Objet : Dispositif d'information pour les patients à haut risque vital

Qui est considéré comme patient à haut risque vital ?

- Les patients sous respirateur ayant une autonomie inférieure ou égale à quatre heures par jour (soit plus de 20h/24 sous respirateur artificiel)
- Les enfants sous nutrition parentérale

Quel service est proposé aux PHRV ?

Les patients à haut risque vital, peuvent bénéficier d'un service d'information particulier de la part du réseau de distribution électrique :

- 1- En cas de coupure imprévue, le PHRV dispose d'un numéro de téléphone dédié qu'il peut composer afin de connaître la durée probable de la coupure, lui permettant (ou sone entourage) de s'organiser
- 2- En cas de coupure programmée, le service de distribution vous prévient individuellement, par courrier, cinq jours à l'avance

Ce dispositif n'a pas vocation à prendre en charge les factures impayées. Ce type de demande doit être orientée vers les services sociaux des Mairies.

Les démarches à effectuer pour bénéficier de ce dispositif :

Etape 1 - Demande d'inscription

Téléchargez et renseignez les 2 formulaires de demande ci-dessous : demande d'information particulière et certificat médical :

[Formulaire de demande d'information en cas de coupure électrique](#)

[Certificat médical](#)

Etape 2 - Envoi des formulaires

Envoyez les 2 formulaires, au choix :

- **Par mail** : ars-oc-dd12-direction@ars.sante.fr
- **Ou par courrier postal** : ARS Occitanie Délégation Départementale de l'Aveyron 4 rue de Paraire 12000 RODEZ

Etape 3 – Instruction

Les documents dûment renseignés sont instruits par l'ARS Occitanie

Etape 4 - Information sur votre demande

En cas d'avis favorable, l'ARS Occitanie Délégation départementale de l'Aveyron adresse un courrier au patient PHRV ainsi qu'au distributeur d'énergie.

Renouvellement

Le dispositif est activé pour une durée d'un an, il n'y a pas de reconduction automatique. De fait, il revient au patient de renouveler impérativement sa demande selon les mêmes modalités.